

ESQUISSE PHYTOGÉOGRAPHIQUE DE LA HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA VIENNE

par M. BOTINEAU *

Dans le cadre d'une étude de la végétation de cette région, nous avons parcouru durant trois années la haute et moyenne vallée de la Vienne, les rives proprement dites ainsi que les versants. Bien qu'aucune espèce vraiment nouvelle, depuis la publication du Catalogue LE GENDRE ne soit notée, nous avons néanmoins pu préciser la répartition, le long de la vallée, de certaines d'entre elles, qui semblent constituer de bons indicateurs géobotaniques.

Une telle étude n'est pas nouvelle en soi. A. VILKS a consacré un important travail phytogéographique au département de la Haute-Vienne dans son ensemble, en 1974. Nous y ferons d'ailleurs abondamment référence. Notre cadre d'étude étant beaucoup plus limité, et surtout linéaire, puisque nous suivons le cours de la rivière, nous avons étudié la répartition des plantes considérées en fonction de l'altitude. Les grandes divisions phytogéographiques définies par A. VILKS dans son étude vont être retrouvées à notre niveau.

CADRE GÉOGRAPHIQUE.

La Vienne prend sa source dans le département de la Corrèze au pied du Mont Audouze, à 860 m d'altitude. Nous sommes ici sur le Plateau de Millevaches, où pendant une dizaine de kilomètres nous ne voyons qu'un ruisseau qui serpente au milieu des tourbières à sphaignes et des landes tourbeuses. Nous considérons que la Vienne ne creuse une vallée qu'à partir du lac de Servières, après avoir contourné le Puy de Vinzanet. Nous sommes alors, au niveau de la rivière, à 750 m d'altitude.

La haute vallée de la Vienne, caractérisée par une pente assez forte (schématisée sur le profil de la rivière), se poursuit ainsi jusqu'en aval d'Eymoutiers, vers 400 m d'altitude.

A partir de là, la rupture de pente est très nette sur le profil. La pente devient beaucoup plus douce. C'est la moyenne vallée de la Vienne. C'est pourquoi, à partir de ce stade, nous diviserons, dans nos tableaux, les altitudes de 50 m en 50 m (au lieu de 100 m en 100 m au niveau de la haute vallée), ce qui nous permettra de mieux tenir compte, ici, des effets de la longitude. La Vienne traverse ainsi le département de la Haute-Vienne d'est en ouest, puis pénètre dans le département de la Charente.

Après Exideuil, un brusque coude vers le nord, c'est «l'appel» de la Loire. Nous sommes à 140 m d'altitude. C'est le début de la basse vallée, vallée qui devient alors très ouverte, exception faite de quelques rares resserrements ponctuels, au niveau desquels se retrouveront des stations avancées de plantes qui ont suivi le cours de la vallée.

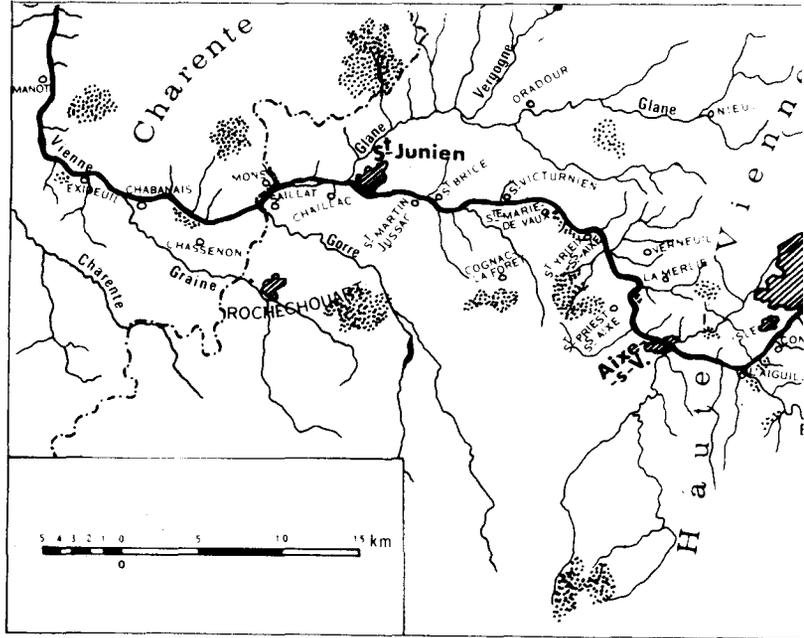
Pour LE GENDRE, la «Vienne limousine» se poursuit jusqu'à la sortie de la rivière du département de la Charente, vers Availles-Limouzine. Nous nous limiterons, quant à nous, à la haute et moyenne vallée définie ci-dessus, ne faisant allusion qu'exceptionnellement à la partie basse de la vallée.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Elles ont complété, de manière importante, les données recueillies sur le terrain.

La base des recherches bibliographiques demeure, naturellement, le Catalogue des Plantes du Limousin, de Charles LE GENDRE. Cet ouvrage date maintenant de plus de 55 ans

(*) - La Clef d'Or, 164 10 (DIGNAC).

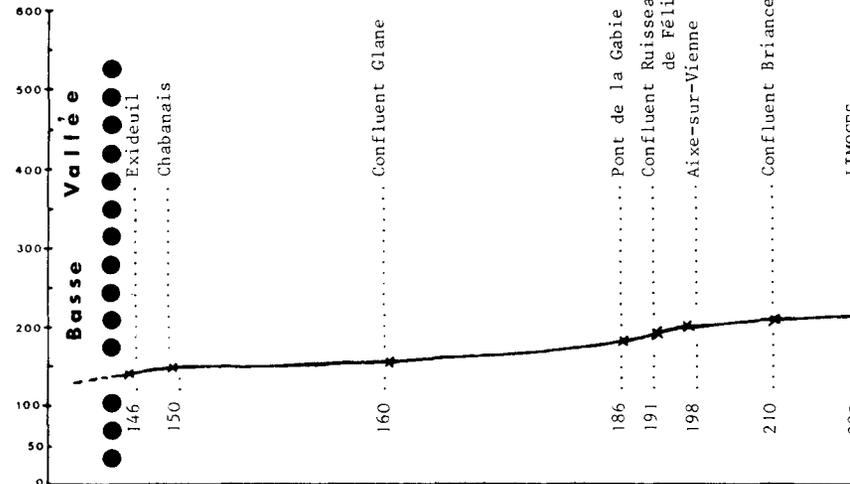


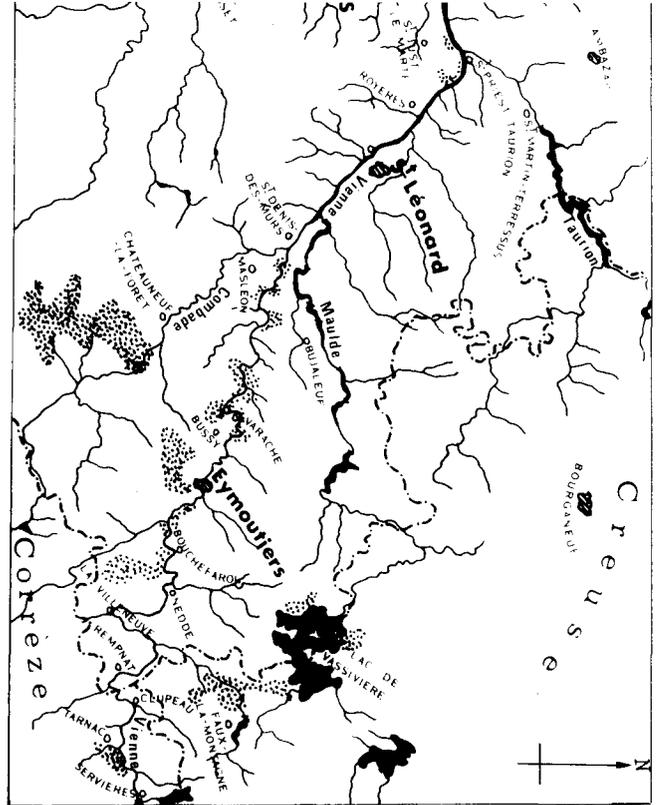
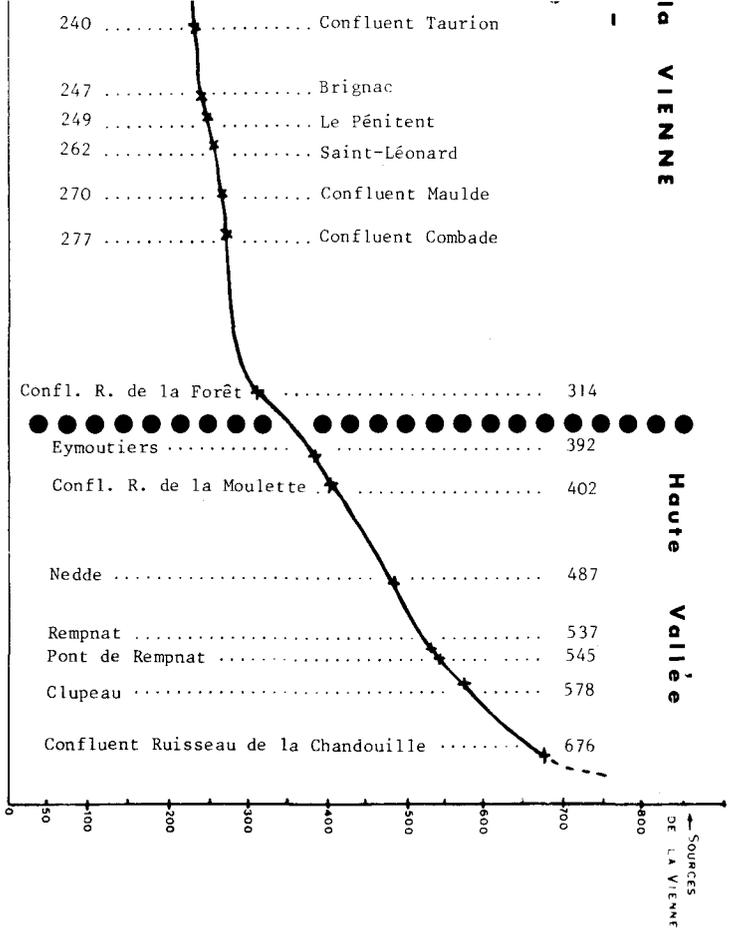
CARTE et PR
de la HAUTE et MOYENNE VALLÉE

- du barrage de Servieres (Correze) à Exideuil

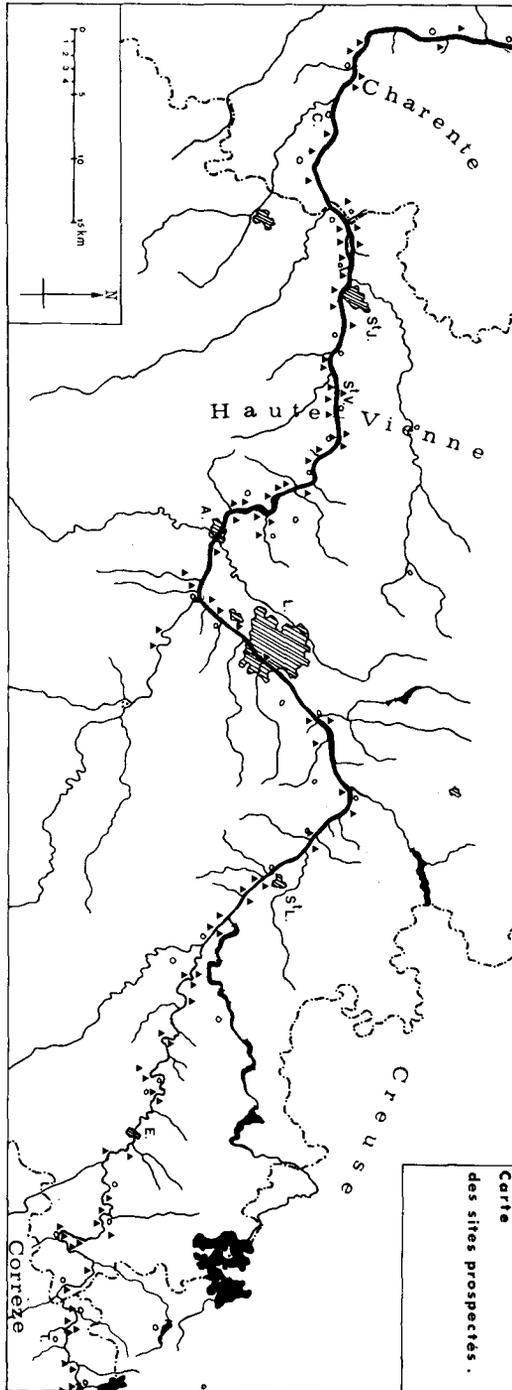
Moyenne Vallée

ALTITUDE EN M





ESQUISSE PHYTOGÉOGRAPHIQUE VALLÉE DE LA VIENNE



(plus de 65 ans pour le premier tome) ; nous avons pourtant eu la satisfaction de retrouver certaines stations qui sont sûrement celles du Catalogue, d'autres très proches de celles qui y sont indiquées.

D'autres stations n'ont pas été revues récemment, soit qu'elles aient disparu, soit que nous n'ayons pas encore prospecté ces secteurs. Nous les avons cependant utilisées, lorsque les indications sont suffisamment précises, en les indiquant entre parenthèses dans les tableaux (ainsi que, d'une manière générale, toute station non revue depuis 10 ans). Nous avons par contre éliminé des indications trop vagues (par exemple, commune de...) car il est possible que cela ne concerne pas précisément notre étude, la vallée proprement dite.

Le deuxième ouvrage fondamental est la Thèse d'A. VILKS, particulièrement les cartes qu'il a établies, et que nous avons donc utilisées.

SITES PROSPECTÉS.

Nous les avons regroupés sur une carte. C'est la partie moyenne de la vallée, d'accès plus facile, qui a été le mieux explorée.

CHOIX DES ESPÈCES ÉTUDIÉES.

Nous avons laissé de côté, dans cette note, les plantes présentant une large répartition dans la région Limousin, nous limitant à celles qui semblent progresser dans la vallée, soit en la descendant, soit en la remontant.

Nous reprendrons les 4 éléments distingués par L. BRUNERYE dans son étude phytogéographique de la Corrèze, à savoir :

- Montagnard ;
- Boréal ;
- Atlantique ;
- Méridional et Thermophile.

Nous avons indiqué en outre la répartition de quelques espèces qui, présentant une vaste répartition si l'on se place dans un cadre géographique plus général, semblent assez localisées le long de la vallée.

L'ÉLÉMENT MONTAGNARD.

C'est celui pour lequel nous avons recueilli le plus de données, vraisemblablement parce que c'est le plus dépendant, dans sa progression, de la rivière.

Nous avons regroupé, dans ce premier tableau, des plantes qui sont de véritables orophytes, ainsi que d'autres qui, dans notre région, présentent un réel caractère montagnard.

Certaines des stations citées sont assez remarquables et méritent que l'on s'y attarde.

En premier lieu : *Cicerbita plumieri* (L.) Kirschl. : nous avons observé ses capitules bleus, début juillet 1980, juste en amont d'Eymoutiers, dans le fossé bordant la route ; nous nous trouvons ici à 430 m d'altitude, ce qui semble assez exceptionnel pour cette plante (cf. Bulletin S.B.C.O. 1979, tome 10, p. 177). Rappelons toutefois que LE GENDRE cite cette belle Composée dans la vallée du Taurion, près de Saint-Martin-Terressus, soit à une altitude sans doute voisine de 300 m. Mais, depuis la construction de barrages hydro-électriques dans cette vallée, cette station doit se trouver maintenant sous les eaux.

Une autre orophyte remarquable est *Senecio cacaliaster* Lam. Une première station, déjà basse puisqu'elle se situe à 460 m d'altitude, se trouve en bordure de rivière, à proximité de la carrière de Bouchefarol. Mais nous sommes encore ici dans la zone des Monts d'Eymoutiers, où les plantes montagnardes sont, d'une manière générale, bien représentées. Plus exceptionnelles sont les deux groupes de stations situés au lieu-dit «Les-Trois-Ponts», commune de Masléon, toujours sur la Vienne. Le premier groupe de stations se trouve rive

gauche, en amont de ces ponts : stations particulièrement denses. Il s'agit d'une mégaphorbiaie de bas de pente dans un vallon, d'une part, d'une coupe de taillis sur une petite île, d'autre part ; le Sénéçon se trouvait, l'an dernier, au niveau de cette coupe, parmi un peuplement de *Digitalis purpurea* L., ce qui constituait un ensemble de toute beauté. Le deuxième groupe de stations, moins fourni cette fois, se situe en aval des ponts, à 1 km au-dessous des stations précédentes, en suivant le cours de la rivière, et sur la rive droite (bordure et île, là encore). Nous nous trouvons respectivement à 290 et 280 m d'altitude.

Pour cette Composée aux capitules d'or, LE GENDRE cite également une station dans la vallée du Taurion, entre Saint-Priest-Taurion et Saint-Martin-Terressus (cf. ci-dessus).

Signalons à cette même altitude de 280 m, la présence de *Chaerophyllum hirsutum* L. (= *C. cicutaria* Vill.), sur une île.

Il ne semble pas que ces orophytes aient été signalées à d'aussi basses altitudes. CHASSAGNE indique, en ce qui concerne l'Auvergne d'où nous arrivent ces plantes, comme exceptionnellement basses les altitudes de 700 m pour *Cicerbita plumieri* (L.) Kirschl. et de 550 m pour *Senecio cacaliaster* Lam. Rappelons que ce dernier a été vu, lors de la session de la S.B.C.O. en Corrèze, dans la vallée de la Diège au « Pont Rouge » vers 560 m d'altitude. Toujours dans le département de la Corrèze, L. BRUNERYE indique ces trois montagnardes dans les gorges de la Vézère, entre 700 et 500 m d'altitude. Enfin, dans le troisième département de la région Limousin, la Creuse, *Senecio cacaliaster* Lam. est signalé dans les environs d'Aubusson (bois de Confolens), sur les rives de la Creuse, et dans la forêt de la Feuillade.

Ces exemples illustrent bien l'influence des rivières dans la propagation des plantes montagnardes à basse altitude.

Un autre exemple vient confirmer encore ce fait : celui de *Polygonum bistorta* L. Si nous reprenons la carte publiée par P. DUPONT, nous voyons cette plante occuper toutes les hauteurs du Massif-Central, et, de là, rayonner en suivant le cours des grandes vallées, et singulièrement celle de la Vienne. Nous avons effectivement retrouvé la Bistorte formant de vastes peuplements dans son habitat traditionnel, les prairies humides, encore vers 315 m d'altitude, entre La Varache et la Forêt-Chabrouly. Aux altitudes plus basses, l'habitat n'est plus le même. La Bistorte se réfugie dans des peupleraies (Aixe-sur-Vienne, Le Mas-Marvent, Saint-Junien, sous Chassenon) ou encore au confluent de ruisseaux (ruisseau de Félix dans la Commune de Verneuil-sur-Vienne, ruisseau de Mons qui forme « frontrière » entre la Haute-Vienne et la Charente) ; ces peuplements sont ici de faible superficie et la plante ne fleurit pas toujours. Nous avons cependant pu voir un vaste peuplement de Bistortes fleuries sous le Mas-Marvent, le 8 Mai 1980 ! Nous avons retrouvé quelques inflorescences également juste en amont de Saint-Junien. La Bistorte a ainsi été observée même après le coude de la Vienne, entre Manot et Ansac, et vers Availles-Limousine.

Deux autres orophytes méritent encore d'être signalées ici : *Ranunculus aconitifolius* L. et *Doronicum austriacum* Jacq., qui présentent à peu près la même progression le long de la vallée, le Doronic d'Autriche descendant toutefois légèrement plus bas : celui-ci atteint les environs de Saint-Junien alors que la station la plus basse que nous ayons observée pour la Renoncule se situe sous le Mas-Marvent, commune de St-Yrieix-sous-Aixe, vers 190 m. Cette station est particulièrement dense, alors que LE GENDRE n'en indique que « quelques rares pieds » entre Limoges et Saint-Priest-sous-Aixe.

Comme L. BRUNERYE en Corrèze, nous retrouvons, éloigné des zones d'habitat d'origine, et, au contraire, à proximité de sols moins acides, un groupe de plantes qu'il a nommées : « orophytes-acidofuges » des sols à mull : nous n'en possédons, dans la vallée de la Vienne, que trois :

Lilium martagon L., qui n'a pas été revu depuis LE GENDRE. Souhaitons que les multiples pancartes interdisant l'entrée des bois où il a été signalé contribuent à sa pérennité ! Plus à l'ouest, le Lis existe dans le département de la Vienne et a été indiqué dans le département de la Charente.

Par contre, nous avons pu observer *Stachys alpina* L. et surtout *Doronicum pardalianches* L.. Nous avons actuellement noté quatre stations pour le Doronic « mort-aux-panthères », rassemblées entre Saint-Victorien et Chabanais. Après le coude de la Vienne, il a été signalé à Confolens sur les rives du Goire et au-delà sur la falaise de Chardès, à l'Isle-Jourdain. Remarquons que pour chacune de ces stations, l'exposition est au nord.

Notre tableau n° 1 ainsi que les cartes de répartition n° 1 à 6 complètent les indications ci-dessus.

L'ÉLÉMENT BORÉAL.

Nous regroupons ici des plantes considérées comme des boréales *sensu stricto*, ainsi que des circumboréales, présentant donc une répartition plus large, mais qui, dans notre région, se retrouvent surtout dans la partie montagneuse.

Un certain nombre d'entre elles ne s'écartent guère du Plateau de Millevaches, tel *Eriophorum vaginatum* L., observé à proximité du lac de Servières sur les pentes du Puy de Vinzanet en compagnie de *Vaccinium oxycoccos* L. (= *Oxycoccus quadripetalus* Br.-Bl.). La carte n° 7 montre que certaines descendent quelque peu dans la vallée sans toutefois s'éloigner beaucoup du Plateau, ainsi *Maianthemum bifolium* (L.) Schmidt et *Vaccinium myrtillus* L. semblent avoir là les mêmes limites. *Sambucus racemosa* L., lui, atteint la centrale électrique de Bussy-Varache.

Sorbus aria (L.) Crantz. n'appartient pas à ce groupe des boréales. Son aire de répartition est assez large (eurasiatique occidentale - N. afr.), mais il présente, en Limousin, une réelle tendance montagnarde. Nous l'avons ajouté sur la même carte car il voisine souvent avec les espèces précédentes.

De répartition plus large seront *Blechnum spicant* (L.) Withg. et *Epilobium angustifolium* L.. *Rubus idaeus* L. n'a été trouvée, actuellement, que jusqu'au confluent de la Maulde. (cf. carte 8).

Nous avons regroupé ces indications dans le tableau n° 2.

L'ÉLÉMENT ATLANTIQUE.

La région étudiée appartient au domaine atlantique du fait du nombre des espèces caractéristiques de ce groupe. Nous ne pouvons toutes les étudier ici et nous nous limiterons à certaines d'entre elles, qui sont localisées.

La répartition de *Potentilla montana* Brot., au niveau de la vallée, est relativement bien connue. Malgré son nom, il semble qu'elle soit relativement commune à l'ouest de Saint-Junien, mais qu'elle ne remonte pas la vallée au-delà de Condat.

Hypericum linarifolium Vahl. est considéré comme une plante subatlantique ; de fait, elle remonte beaucoup plus loin vers l'est, puisque nous l'avons notée au lieu-dit «Les-Trois-Ponts», dans la commune de Masléon.

Nous précisons, d'autre part, la répartition d'*Asphodelus albus* Miller (*sensu lato*), en indiquant deux stations importantes entre Saint-Léonard et Eymoutiers. (Il appartient, en fait, au cortège méditerranéo-atlantique).

Nous avons voulu ajouter à ce groupe de plantes atlantiques une carte soulignant la répartition d'*Aegopodium podagraria* L. qui est, selon CHASSAGNE, une plante d'origine orientale devenue eurasiatique occidentale. En Limousin, l'Herbe-aux-goutteux semble localisée, à notre connaissance, le long de quelques cours d'eau importants et, le long de la Vienne, concentrée en aval de Limoges. Nous n'avons pu encore établir, comme l'indique CHASSAGNE, de relations entre sa localisation et le voisinage de châteaux médiévaux.

Nous mettons en vis-à-vis les cartes de répartition de *Corydalis claviculata* (L.) DC. et de *Lysimachia nemorum* L.. La première est une eu-atlantique de moyenne altitude, la seconde une sub-atlantique. Nous les trouvons toutes deux tout au long de la vallée, mais elles se situent de manière plus commune, l'une et l'autre, dans les parties montagneuses de notre région.

L'élément atlantique est développé sur le tableau n° 3 ainsi que sur les cartes n° 9 à 12.

TABLEAU N° 1. L'ÉLÉMENT MONTAGNARD.

(nombre de stations en fonction de l'altitude.)

- les chiffres correspondent au nombre de stations vues par l'auteur;
entre parenthèses sont indiquées des stations anciennes, non revues.

		Basse Vallée	Moyenne Vallée					Haute Vallée			
		150 m	150 à 200 m	200 à 250 m	250 à 300 m	300 à 350 m	350 à 400 m	400 à 500 m	500 à 600 m	600 à 700 m	700 m.
I	1. - <i>Arnica montana</i> 2. - <i>Gentiana lutea</i> 3. - <i>Phegopteris polypodioides</i> Fée 4. - <i>Gymnocarpium dryopteris</i> 5. - <i>Sorbus aria</i> 6. - <i>Cicerbita plumieri</i> 7. - <i>Senecio cacaliaster</i>				2			(I) (2) (I) (2) I I(+I)	(I) I I	I I I	2 I I 2
II	8. - <i>Chaerophyllum hirsutum</i> 9. - <i>Erythronium dens-canis</i> 10. - <i>Crepis paludosa</i> 11. - <i>Dianthus sylvaticus</i> Hoppe 12. - <i>Geranium sylvaticum</i>				I(+I) (2) (I)	I(+I)		(2) (2) (I) (I) (I)	I (I)	I I I	(I) I I
III	13. - <i>Sorbus aucuparia</i> 14. - <i>Ranunculus aconitifolius</i> 15. - <i>Doronicum austriacum</i> 16. - <i>Polygonum bistorta</i> 17. - <i>Poa chaixii</i>			I I	I I(+I) 3(+I)	4 7 2	I 2 I	I 2 2 2	2 5 6 3	I I I I	3 2 I 2
IV	18. - <i>Lilium martagon</i> 19. - <i>Stachys alpina</i> 20. - <i>Doronicum pardalianches</i>			(I) (3)							
		(2)	4								

TABLEAU N° 2. L'ÉLÉMENT BORÉAL.
(nombre de stations en fonction de l'altitude.)

		Basse Vallée	Moyenne Vallée					Haute Vallée			
		150 m	150 à 200 m	200 à 250 m	250 à 300 m	300 à 350 m	350 à 400 m	400 à 500 m	500 à 600 m	600 à 700 m	700 m
I	1. - <i>Ericophorum vaginatum</i>							(I)			I
	2. - <i>Vaccinium oxycoccos</i>										I
	3. - <i>Maianthemum bifolium</i>									2	I
	4. - <i>Sambucus racemosa</i>						I			I	I
	5. - <i>Vaccinium myrtillus</i>								I	2	3
II	6. - <i>Rubus idaeus</i>				2				4	2	I
	7. - <i>Blechnum spicant</i>			2	4	I	I	2	4	2	I
	8. - <i>Epilobium angustifolium</i>			I	I			I	I	I	I

TABLEAU N° 3. L'ÉLÉMENT ATLANTIQUE.
(nombre de stations en fonction de l'altitude.)

		Basse Vallée	Moyenne Vallée					Haute Vallée			
		150 m	150 à 200 m	200 à 250 m	250 à 300 m	300 à 350 m	350 à 400 m	400 à 500 m	500 à 600 m	600 à 700 m	700 m
I	1. - <i>Potentilla montana</i>	(existe)	I	I							
	2. - <i>Panicum pallidum</i>	(existe)	I								
	3. - <i>Hypochaeris glabra</i>	(existe)			I(+I)						
	4. - <i>Aphelandia s.l.</i>	(existe)		5	4						
II	5. - <i>Conyza alba</i>	(I)	2	3	2	4	2	I	4	3	I
	6. - <i>Achillea millefolium</i>			3	I	2		(existe)	(existe)	I	

L'ÉLÉMENT MÉRIDIONAL ET THERMOPHILE.

La plante qui pénètre le moins dans notre région doit être *Rubia peregrina* L., dont nous n'avons trouvé, dans la vallée de la Vienne proprement dite, qu'une seule station, proche du coude formé par la rivière. Sans doute, la Garance voyageuse remonte-t-elle quelque peu le cours de la rivière, car une station nous a été indiquée par A. VILKS dans la vallée de la Gorre, pratiquement au niveau de son confluent avec la Vienne.

Il nous a semblé intéressant de mettre en vis-à-vis les cartes de répartition de *Ruscus aculeatus* L. et de *Symphytum tuberosum* L., car ces deux plantes présentent à peu près la même limite orientale au niveau de la rivière, soit juste en aval de Limoges.

Anthericum liliago L. pénètre beaucoup plus loin dans la vallée. Nous avons trouvé une station proche de celle indiquée par LE GENDRE, mais un peu plus en amont encore : au lieu-dit «Les-Trois-Ponts», dans la commune de Masléon.

Les flores indiquent *Melittis melissophyllum* L. comme étant plutôt thermophile. Nos bois ne présentent guère ce caractère et pourtant, nous trouvons d'assez nombreuses stations tout au long de la moyenne vallée.

Le Dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria* Med.) est assez rare en Limousin, en dehors des serpentines ; il est donc intéressant de signaler qu'il existe dans la moyenne vallée, peut-être jusque vers Limoges.

Enfin, le Lierre semble lui aussi avoir une limite orientale. *Hedera helix* L. est une méditerranéenne-atlantique (ou subméditerranéenne-subatlantique). Nos données sont encore fragmentaires, cependant nous avons noté, dans le cadre d'une étude phytosociologique en cours concernant les Chênaies acidophiles, que cette liane présentait une limite, sans doute due à l'altitude. Le Lierre est constant, dans de tels milieux, sur le sol et sur le tronc des Chênes, au niveau de la moyenne vallée. Mais aux confins de sa limite orientale, que nous situons actuellement vers Boucheфарол, en amont d'Eymoutiers, il se réfugie dans le creux de la vallée où il accompagne le Charme. Par contre le Lierre a disparu des bois de pente et de plateaux.

Nous avons précisé quelques répartitions de plantes méridionales et thermophiles dans le tableau n° 4, illustré par les cartes n° 13 à 18.

QUELQUES ESPÈCES DE LARGE RÉPARTITION.

Quatre espèces supplémentaires ont été cartographiées (cartes n° 19 à 22).

Euphorbia villosa Waldst. et Kit. ex Willd. (*Euphorbia pilosa* auct. eur., non L.) est considérée par FOURNIER comme une sud-eurosibérienne et localisée, en France, dans la Midi, le Centre et l'Ouest. Paradoxalement, elle se localise ici plus communément au niveau de la haute vallée. Rappelons que DELARBRE (*in* CHASSAGNE) l'indique dans les «montagnes du haut Auvergne».

Saxifraga granulata L. remonte la moyenne vallée jusque vers Limoges.

Ranunculus auricomus L. est rare en Limousin. Au niveau de la vallée de la Vienne, elle se localise en aval de Limoges.

Enfin *Cardamine impatiens* L. est de répartition beaucoup plus étendue. Cependant elle se raréfie dans la zone montagneuse.

COMPARAISON DES TABLEAUX - ESQUISSE PHYTOGÉOGRAPHIQUE.

Au vu des tableaux, et en les comparant, nous allons être amenés à distinguer plusieurs zones le long de la vallée, selon la proportion des plantes de chaque élément phytogéographique observé en suivant le cours de la rivière.

TABLEAU N° 4. L'ÉLÉMENT MÉRIDIONAL ET THERMOPHILE.

(nombre de stations en fonction de l'altitude).

		Basse Vallée	Moyenne Vallée					Haute Vallée			
		150 m	150 à 200 m	200 à 250 m	250 à 300 m	300 à 350 m	350 à 400 m	400 à 500 m	500 à 600 m	600 à 700 m	700 m
I	I. - <i>Rubia peregrina</i>	(existe)	I								
	2. - <i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	(existe)	I	(4)							
	3. - <i>Ophrys apifera</i>	(existe)	I	(2)							
	4. - <i>Ligustrum vulgare</i>	(existe)	5								
	5. - <i>Linum bienne</i>		I	(2)							
	6. - <i>Scilla autumnalis</i>		(2)	(I)							
	7. - <i>Orchis laxiflora</i>		I	I							
	8. - <i>Ornithogalum umbellatum</i>		I	I(+1)							
	9. - <i>Symphytum tuberosum</i>	(existe)	17	4							
	10. - <i>Ruscus aculeatus</i>	(existe)	8	6							
	II. - <i>Serapias lingua</i>	(existe)	(3)	I(+2)	(I)						
II	12. - <i>Anthericum liliago</i>				(3)	I					
	13. - <i>Luzula forsteri</i>		2			I					
	14. - <i>Tamus communis</i>	(existe)	9	6	2	2					
	15. - <i>Melilotis maliscephallum</i>	(existe)	I	2	4	3		1			

Mais deux remarques s'imposent au préalable.

La première est que la répartition des plantes en fonction de l'altitude est un premier moyen de classification, commode à établir, mais il est évident qu'il ne s'agit que d'un facteur parmi beaucoup d'autres. Les influences climatologiques, pluviométriques notamment, l'importance des exigences édaphiques, sont autant d'éléments dont il faudra tenir compte dans une étude plus approfondie.

Une deuxième remarque doit être faite. Il arrive que des plantes, n'appartenant pas au même groupe phytogéographique, se retrouvent à la lecture des tableaux dans deux colonnes altitudinales différentes, bien qu'elles se rencontrent au même lieu géographique. C'est ainsi que nous trouvons dans le même site : *Senecio cacaliaster* Lam., celui-ci au niveau de la rivière (280 m) où règne un climat frais et humide, et *Anthericum liliago* L. ou *Hypericum linarifolium* Vahl., mais ces dernières croissant en haut d'une falaise exposée au midi, vers 320 m. La topographie définit ainsi des microclimats, qui jouent un rôle très important dans les possibilités de propagation des plantes. Les divisions en fonction de l'altitude devront donc être modulées.

•• - L'élément montagnard présent dans la vallée peut apparemment se subdiviser en quatre groupes de plantes. (cf. tableau n° 1).

Le premier comprend des Phanérogames qui sont ici des montagnardes strictes, ne descendant qu'exceptionnellement dans la vallée au-dessous de 400 m : c'est le groupe I, propre à ce que nous avons défini comme étant la haute vallée.

Le groupe II est constitué par des plantes qui peuvent trouver encore assez souvent des conditions favorables vers 250 m et nous remarquons que, pour celles-ci, nous avons à peu près autant de stations dans la moyenne et la haute vallée.

Un certain nombre d'orophytes suivent le cours de la rivière jusqu'aux confins même de la basse vallée : elles caractérisent le groupe III.

Enfin, nous avons déjà défini le groupe IV, correspondant à des plantes présentant des exigences particulières.

•• - L'élément boréal, *sensu stricto*, tout au moins celui développé dans le tableau 2, ne s'écarte pas de la haute vallée. Il est plus difficile de définir des zones correspondant à l'avancement des circumboréales, qui constituent, chacune, autant de cas particuliers.

•• - Les limites apparaissent plus nettement au niveau de l'élément atlantique. (tableau n° 3).

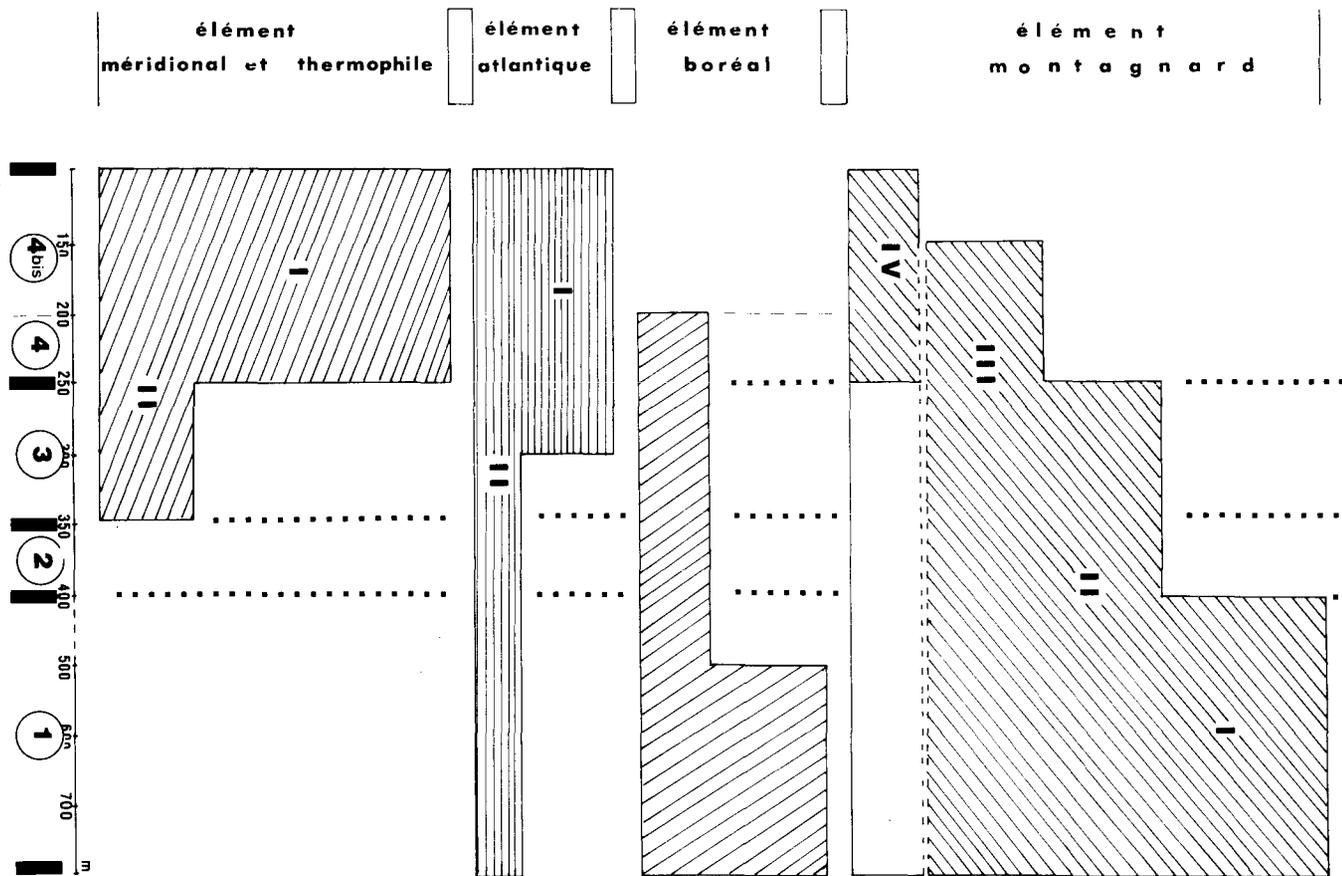
Certaines espèces sont tout-à-fait occidentales et ne dépassent pratiquement pas, vers l'est, Saint-Junien : par exemple *Peucedanum gallicum* Latour. ou *Potentilla montana* Brot.. La pénétration est nettement plus orientale pour *Hypericum linarifolium* Vahl. et *Asphodelus albus* Miller ; sans doute doit-on considérer pour cette dernière sa pénétration comme étant favorisée, à notre latitude, par l'influence atlantique plutôt que par une influence méditerranéenne.

Enfin, nous trouvons bien adapté, pour notre secteur d'étude, le qualificatif de «montagnard» qui est quelquefois ajouté aux termes de eu- et sub-atlantique concernant respectivement la Corydale à vrilles et la Lysimaque des bois.

•• - Nous pouvons distinguer deux grands groupes dans l'élément méridional et thermophile. (tableau n° 4).

Le premier est le plus riche en espèces ; celles-ci peuvent se trouver au niveau de la basse vallée et remontent la vallée moyenne en gros jusqu'au confluent du Taurion, soit à une altitude légèrement inférieure à 250 m.

Quelques espèces, constituant un deuxième groupe, remontent davantage la vallée, atteignant une altitude proche de 350 m. Nous ne sommes plus très loin, alors, d'Eymoutiers.



Les hauteurs des diagrammes sont proportionnelles au nombre d'espèces composant les tableaux correspondants

Un diagramme, ci-contre, va nous aider à mieux discerner les différentes zones ainsi esquissées.

Ainsi, nous proposons de définir quatre zones, qui ont chacune leurs particularités.

La zone n° 1 se situe entre le Plateau de Millevaches et Eymoutiers. Nous y rencontrons l'ensemble des Montagnardes des groupes I, II et III, ainsi que les Boréales strictes. Par contre, les Méridionales sont absentes et, parmi les Atlantiques, seules persistent deux espèces présentant des tendances montagnardes. Les bois, hormis les plantations de résineux qui prennent ici une grande extension, sont des Chênaies-Hêtraies.

Nous trouvons juste en aval une zone de transition, n° 2, identique à celle définie par A. VILKS dans sa Thèse. La Vienne creuse à ce niveau des gorges parfois profondes, les méandres sont particulièrement nombreux. Les Montagnardes du groupe I ont disparu et les Méridionales sont toujours absentes. Nous fixons la limite de cette zone vers le pont du Chalard, dans la commune de Bujaleuf. Cette limite correspond aussi à celle des cultures traditionnelles, sarrasin ou seigle, qui occupaient jusqu'au début du siècle la totalité des terres cultivables de ces deux zones.

La zone suivante, n° 3, nous amène légèrement en amont du confluent du Taurion. C'est au niveau de ce secteur que commencent à apparaître certaines Méridionales ou Thermophiles ainsi que quelques Atlantiques.

Plus à l'ouest, la Vienne traverse une région de bas-plateaux, c'est la zone n° 4. Les bois appartiennent ici à la série du Chêne pédonculé. De l'élément montagnard ne subsistent que les orophytes du groupe III (excepté l'Erythrone dent-de-chien, qui, semble-t-il, pourrait atteindre Le Palais-sur-Vienne), mais apparaissent ici les plantes ayant défini le groupe IV. Les Circumboréales se raréfient, du moins celles de notre tableau. L'élément atlantique et l'élément méridional se développent au fur et à mesure que l'on progresse vers l'ouest. Ceci nous amène à isoler de cette zone un secteur occidental, n° 4 bis, qui se situe en aval du confluent de la Briance. En effet, la progression vers l'est d'un certain nombre de plantes semble s'arrêter ici : le Petit-Houx, la Consoude tubéreuse, par exemple, ne remontent pas davantage la vallée. Mais l'urbanisation devient telle dans le secteur L'Aiguille-Limoges-Le Palais, qu'il devient difficile d'observer à ce niveau une éventuelle évolution de la végétation.

CONCLUSION.

Certes, ce travail n'est pour nous qu'une ébauche. Il faudra en effet approfondir l'étude des influences du milieu physique, d'autres sites devront être prospectés. Une telle étude sera complète lorsque nous y aurons inclus les groupes phytogéographiques de large répartition et que l'ensemble des pourcentages respectifs aura été constitué. Or, si le Catalogue LE GENDRE nous laisse espérer, au niveau de la dition considérée, environ 830 espèces de Phanérogames, nous n'avons actuellement recueilli de données récentes que pour 430 d'entre elles.

Des mises au point seront donc nécessaires !

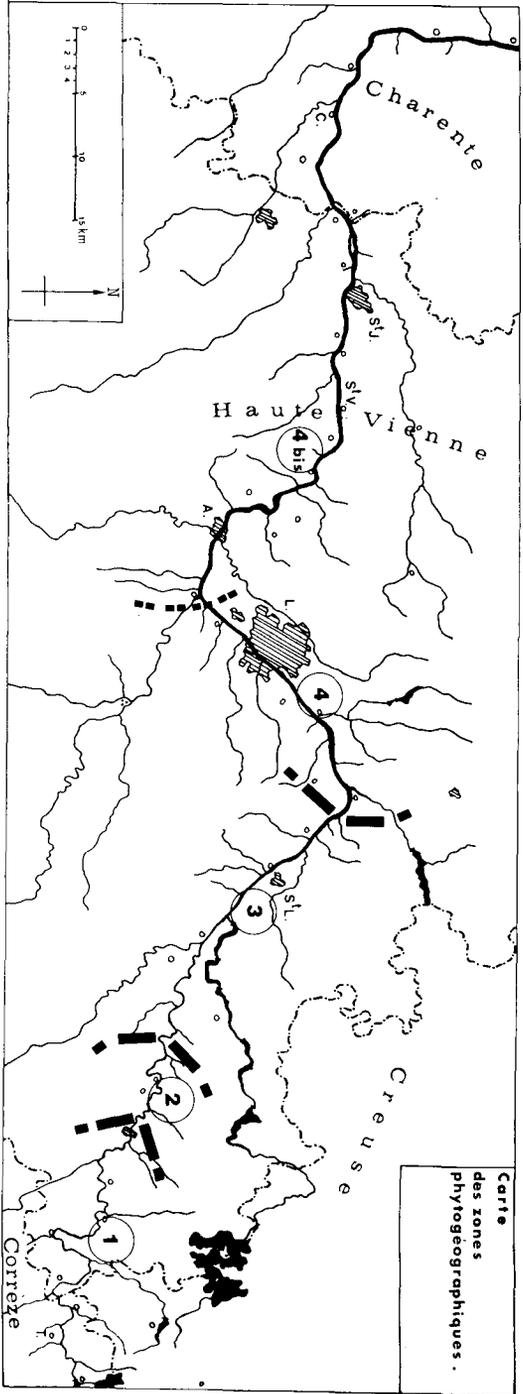
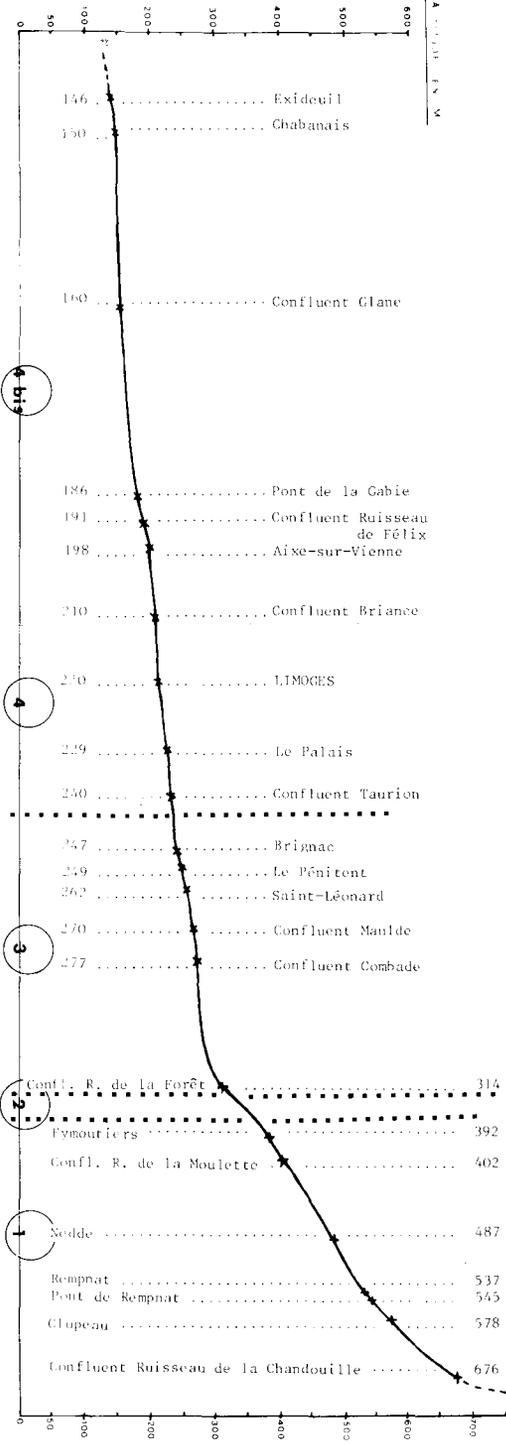


TABLE DES CARTES DE RÉPARTITION DES ESPÈCES ÉTUDIÉES

Nous avons ajouté ici, aux indications correspondant aux tableaux, des données concernant quelques vallées affluentes.

Les repères indiqués entre parenthèses correspondent à des stations citées dans des ouvrages antérieurs à 1970.

L'ÉLÉMENT MONTAGNARD.

- | | |
|---|---|
| <p>1 - <i>Cicerbita plumieri</i> (L.) Kirschl.
<i>Senecio cacaliaster</i> Lam.
<i>Gentiana lutea</i> L.</p> <p>3 - <i>Ranunculus aconitifolius</i> L.</p> <p>5 - <i>Polygonum bistorta</i> L.</p> | <p>2 - <i>Erythronium dens-canis</i> L.
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench
<i>Geranium sylvaticum</i> L.</p> <p>4 - <i>Doronicum austriacum</i> Jacq.</p> <p>6 - <i>Lilium martagon</i> L.
<i>Doronicum pardalianches</i> L.
<i>Stachys alpina</i> L.</p> |
|---|---|

L'ÉLÉMENT BORÉAL.

- | | |
|---|---|
| <p>7 - <i>Maianthemum bifolium</i> L.
<i>Sambucus racemosa</i> L.
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.
(<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz.)</p> | <p>8 - <i>Rubus idaeus</i> L.
<i>Epilobium angustifolium</i> L.
<i>Blechnum spicant</i> (L.) Withg.</p> |
|---|---|

L'ÉLÉMENT ATLANTIQUE.

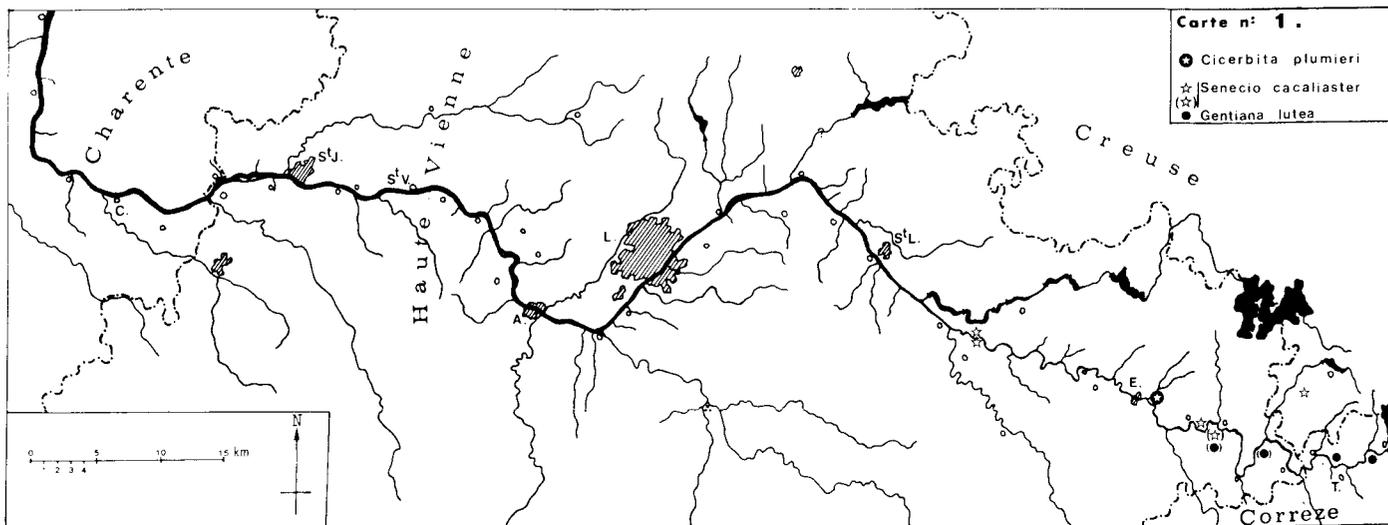
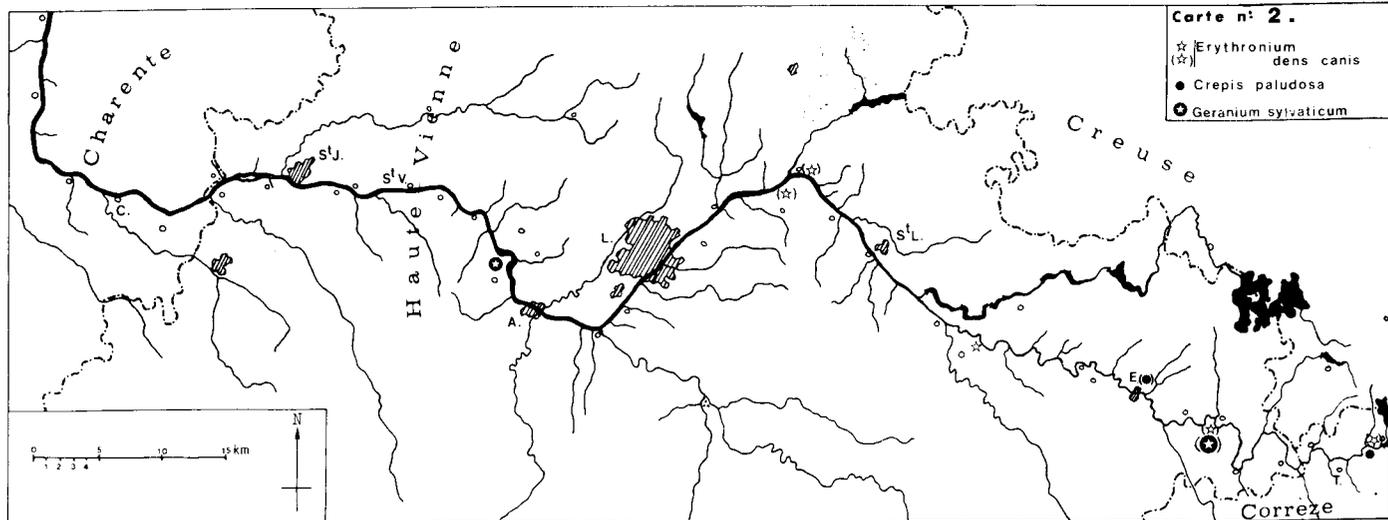
- | | |
|---|--|
| <p>9 - <i>Potentilla montana</i> Brot.
<i>Asphodelus albus</i> Miller</p> <p>11 - <i>Corydalis claviculata</i> (L.) DC.</p> | <p>10 - (<i>Aegopodium podagraria</i> L.)
<i>Hypericum linarifolium</i> Vahl.</p> <p>12 - <i>Lysimachia nemorum</i> L.</p> |
|---|--|

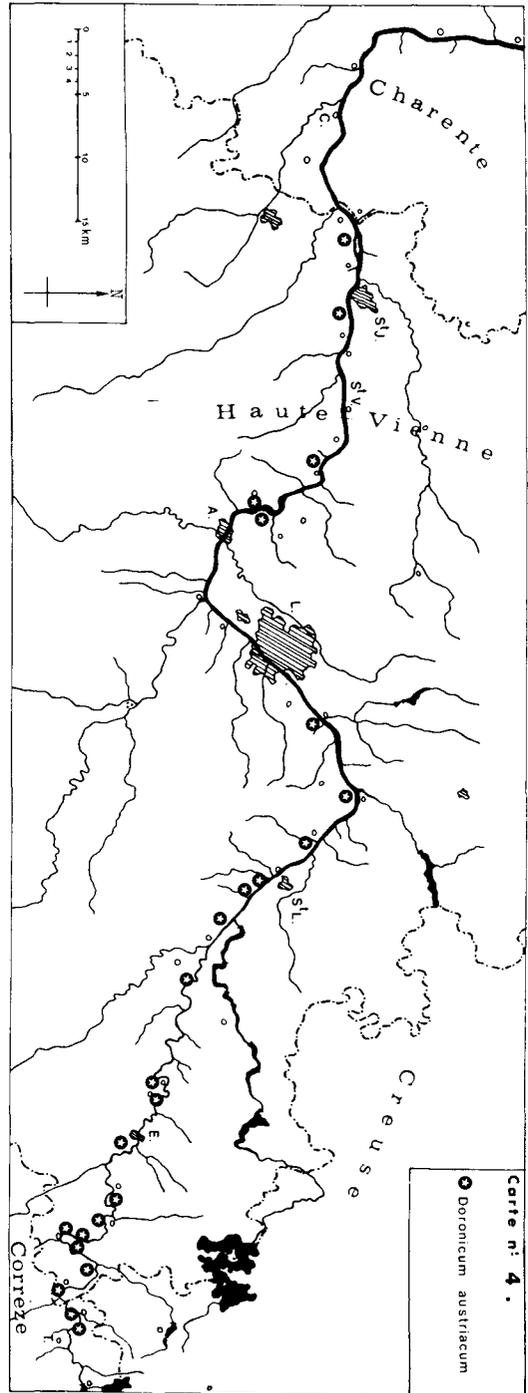
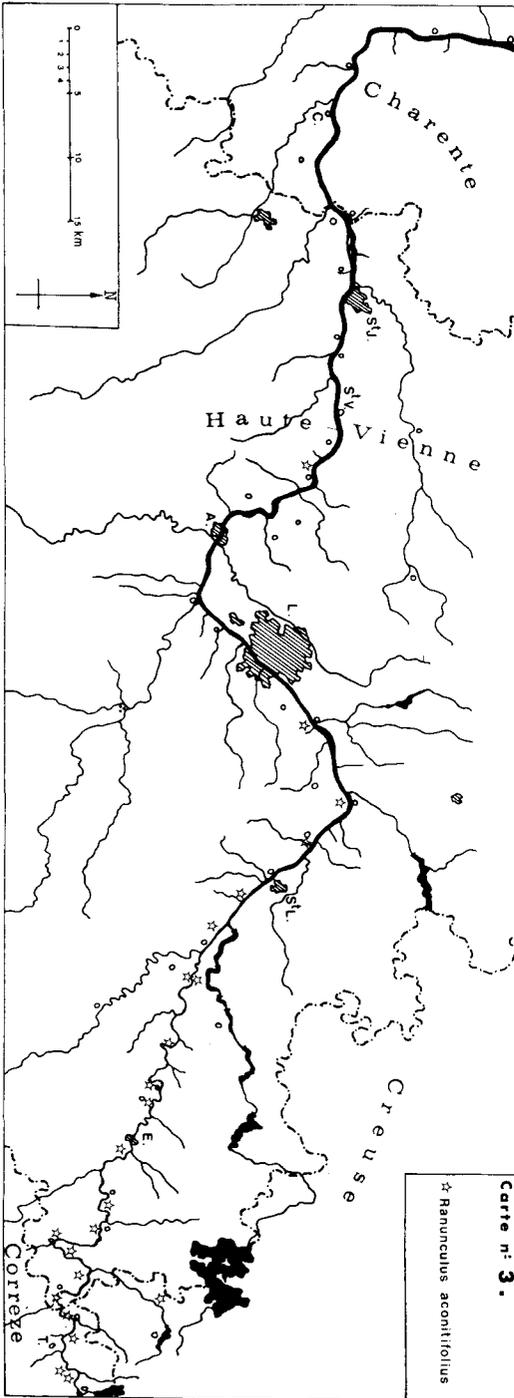
L'ÉLÉMENT MÉRIDIONAL ET THERMOPHILE

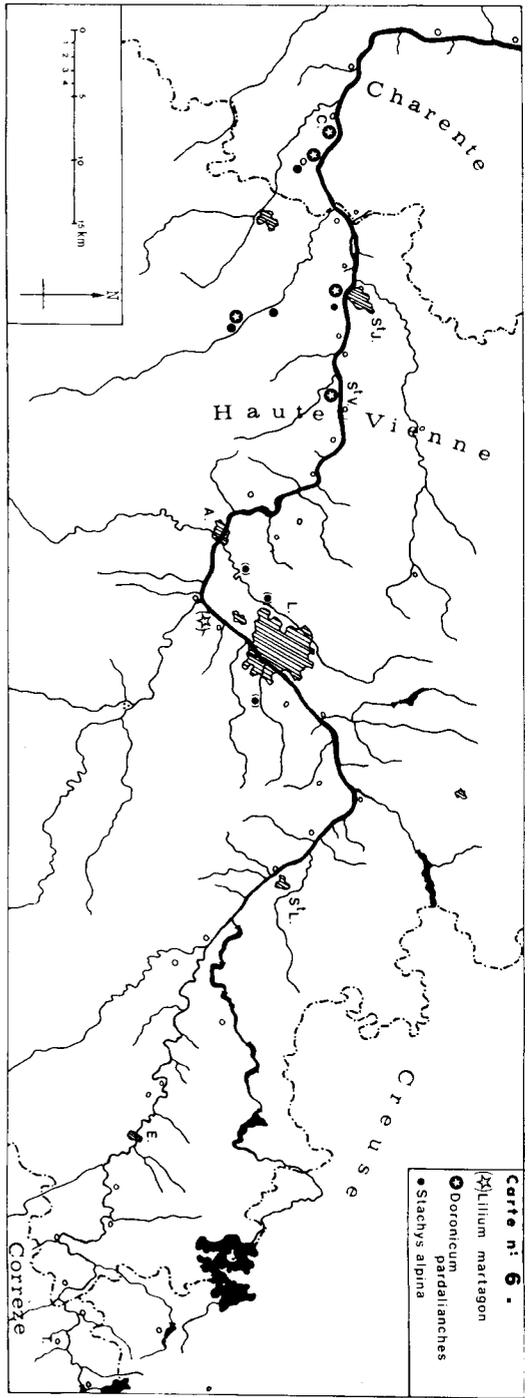
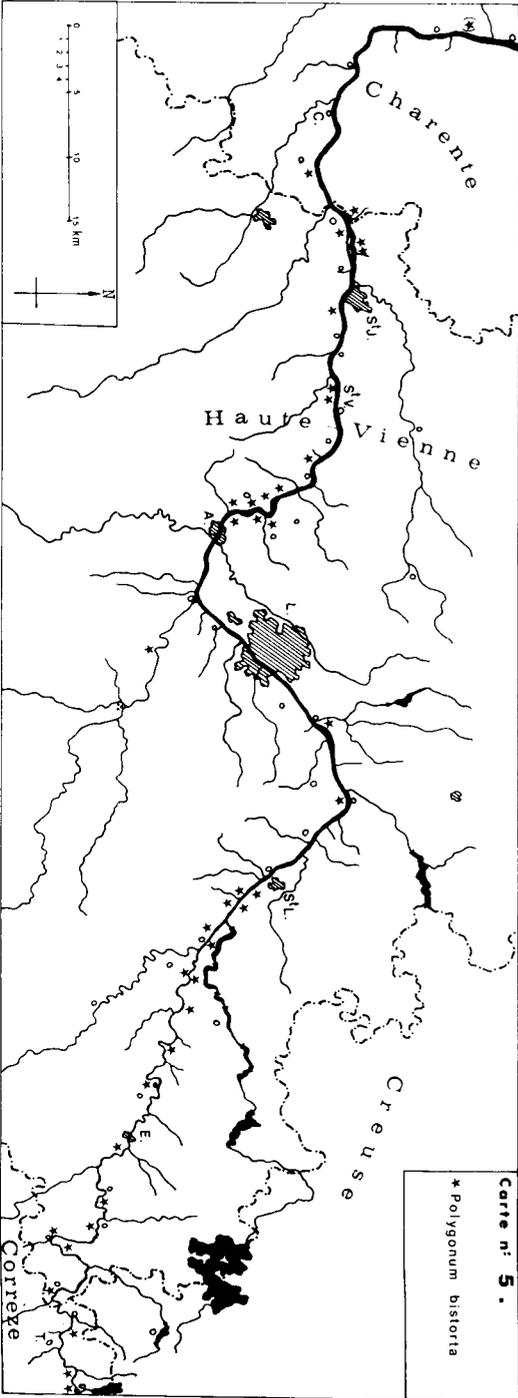
- | | |
|---|--|
| <p>13 - <i>Ruscus aculeatus</i> L.</p> <p>15 - <i>Rubia peregrina</i> L.
<i>Mellittis melissophyllum</i> L.</p> <p>17 - <i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Med.
<i>Ligustrum vulgare</i> L.</p> | <p>14 - <i>Symphytum tuberosum</i> L.</p> <p>16 - <i>Serapias lingua</i> L.
<i>Anthericum liliago</i> L.</p> <p>18 - <i>Galium verum</i> L.
<i>Mercurialis perennis</i> L.</p> |
|---|--|

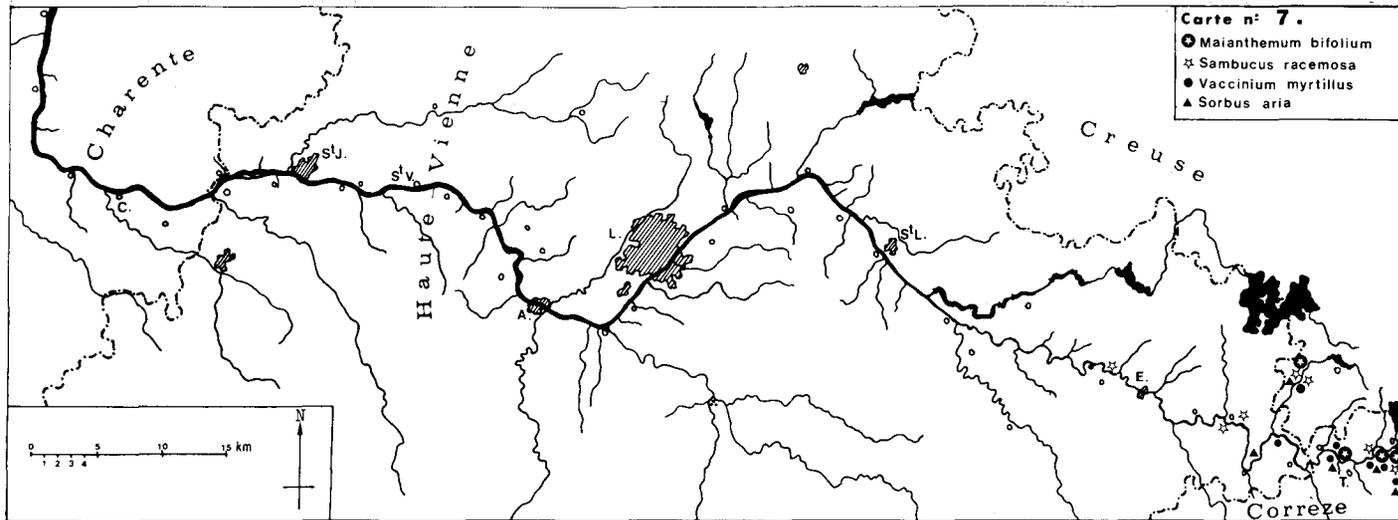
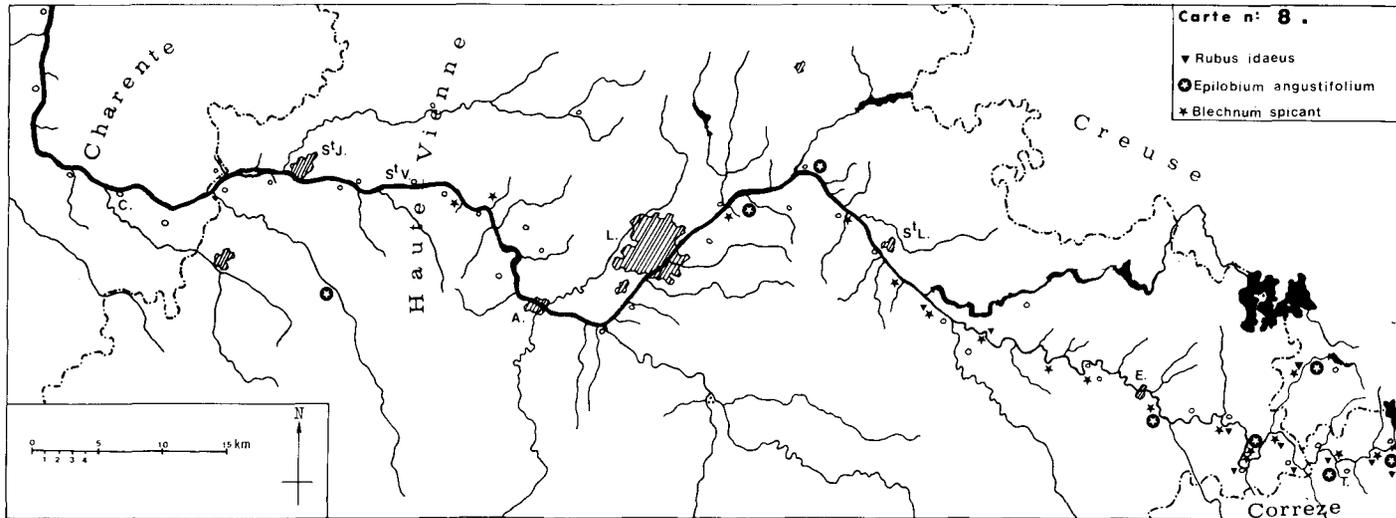
ESPÈCES DE LARGE RÉPARTITION

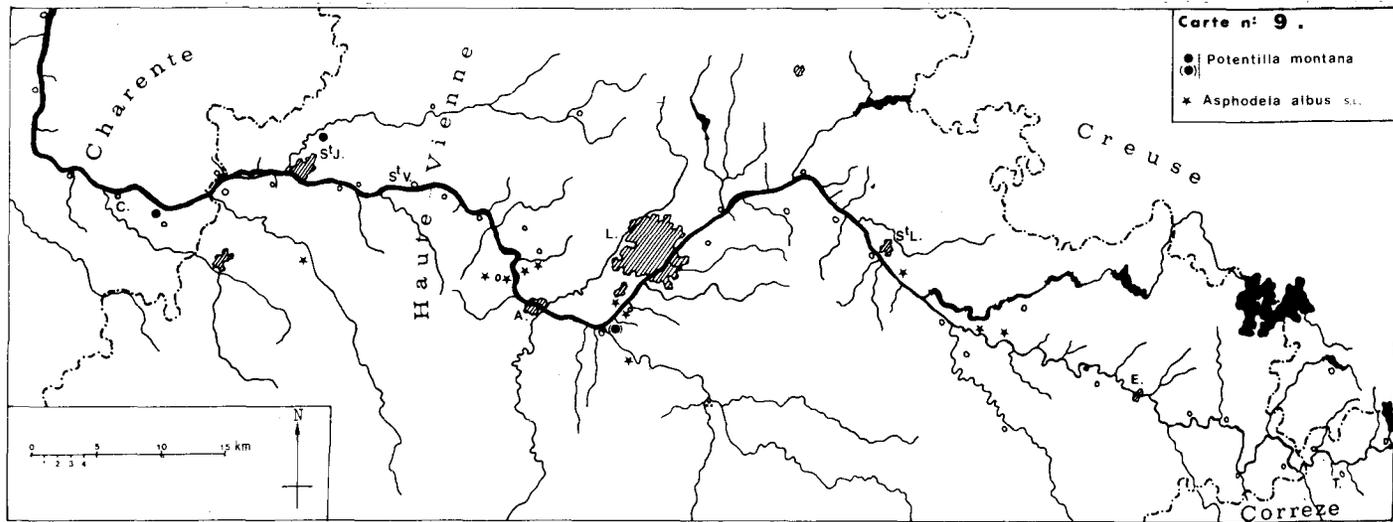
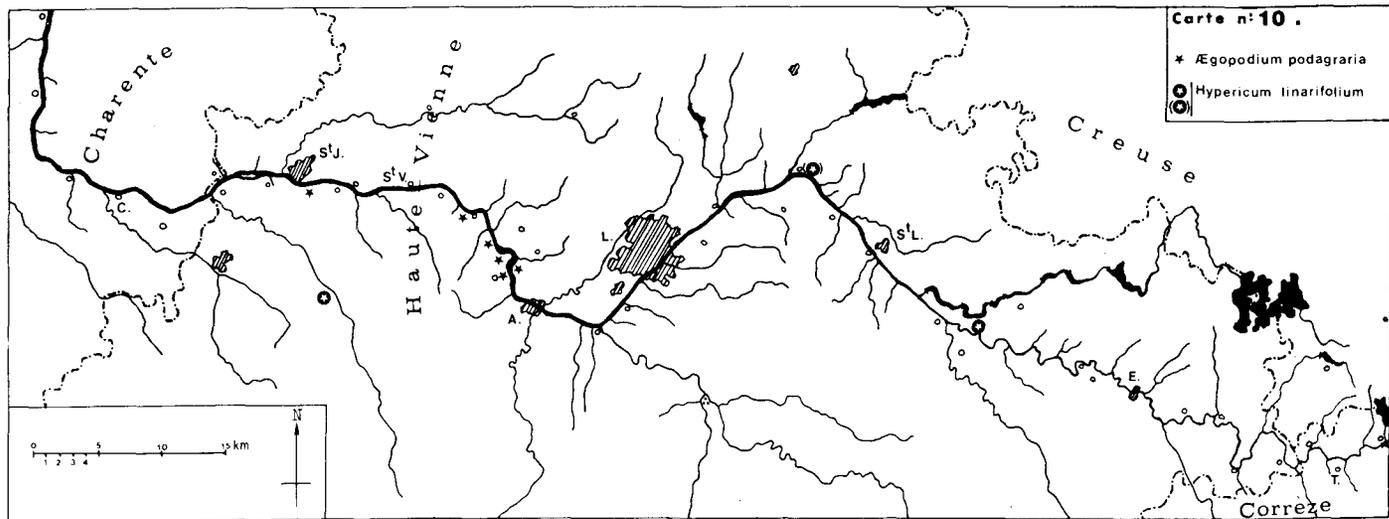
- | | |
|---|---|
| <p>19 - <i>Euphorbia villosa</i> Waldst. et Kit.</p> <p>21 - <i>Ranunculus auricomus</i> L.</p> | <p>20 - <i>Saxifraga granulata</i> L.</p> <p>22 - <i>Cardamine impatiens</i> L.</p> |
|---|---|

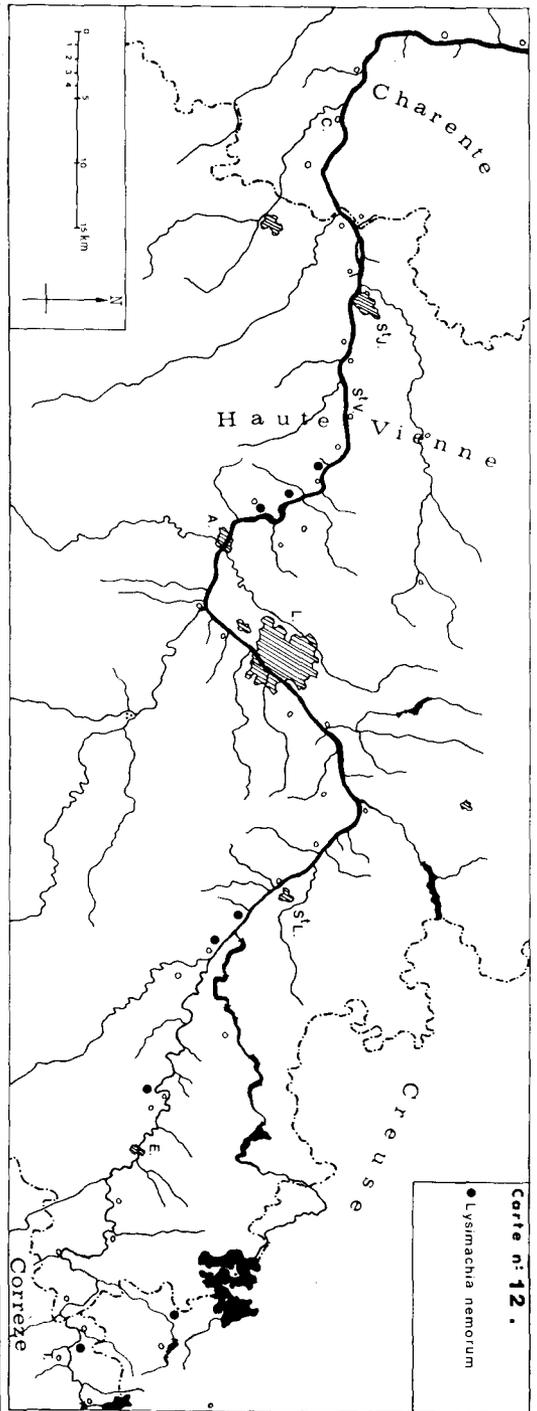
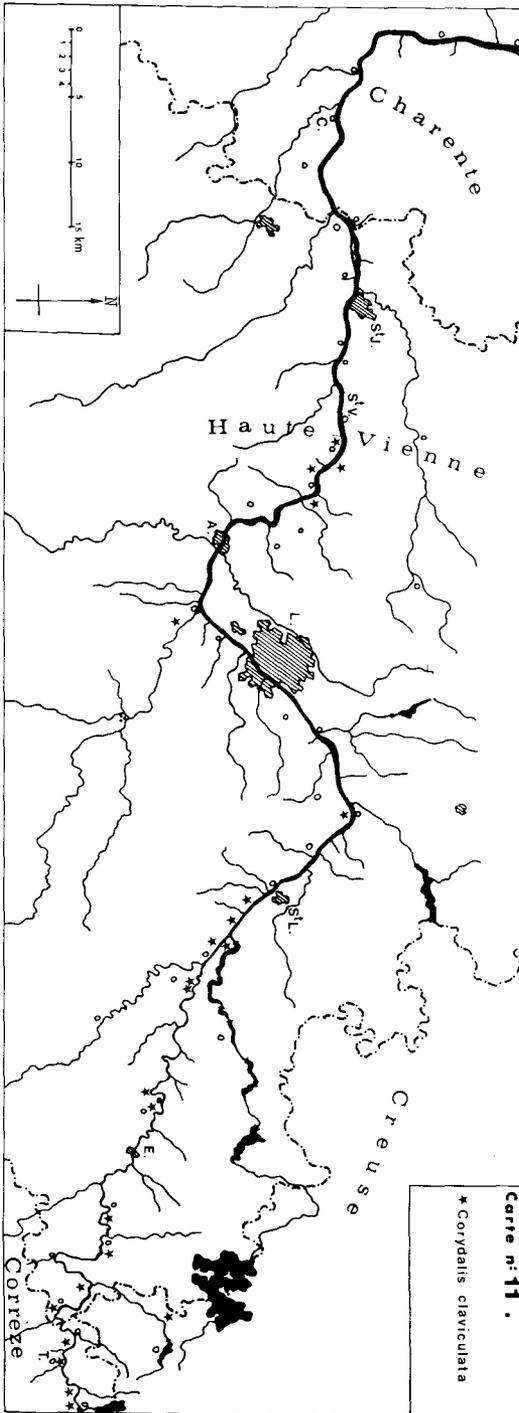


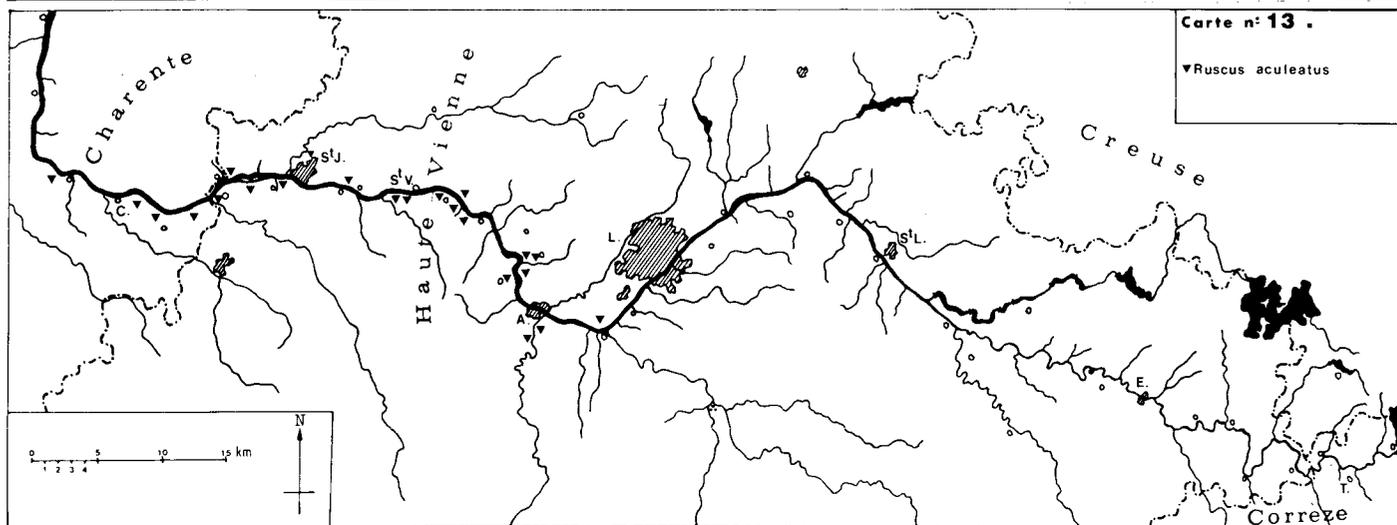
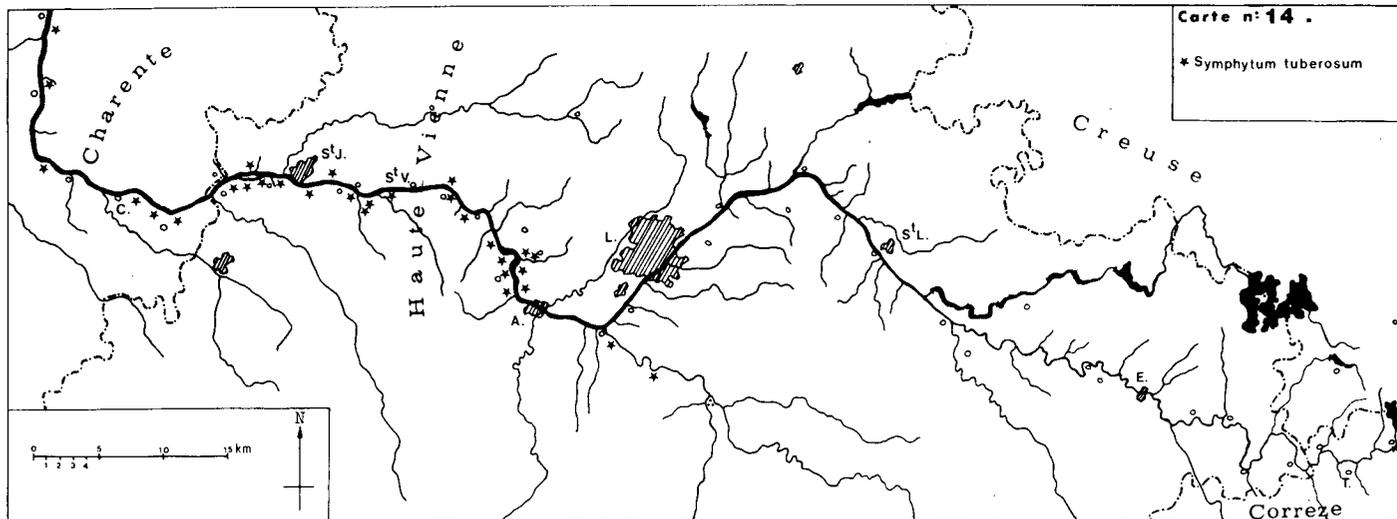


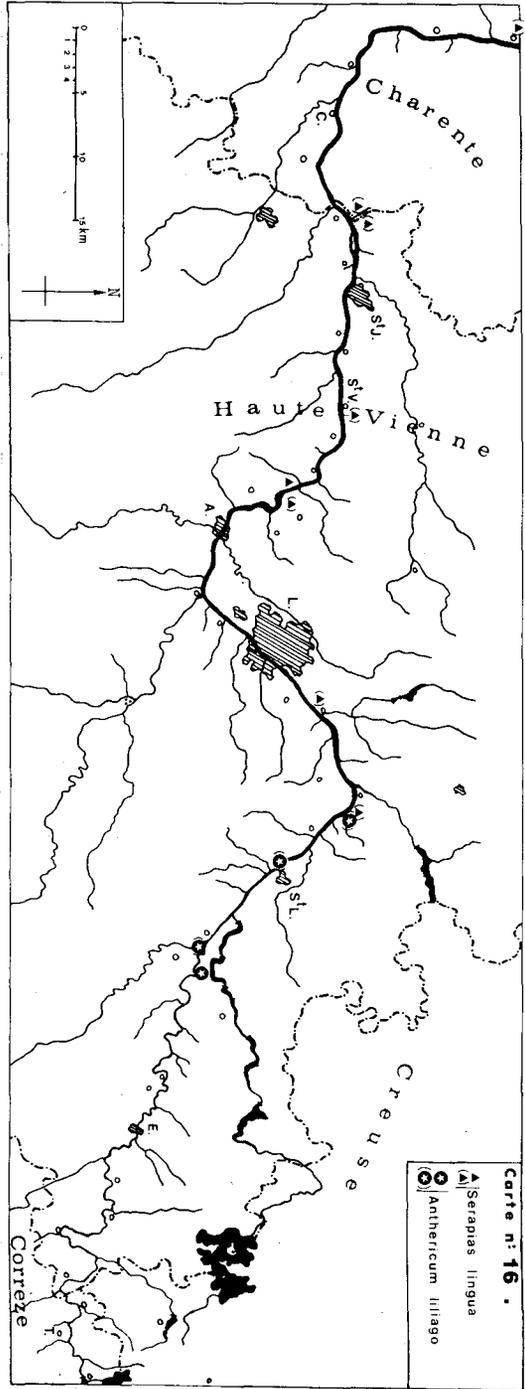
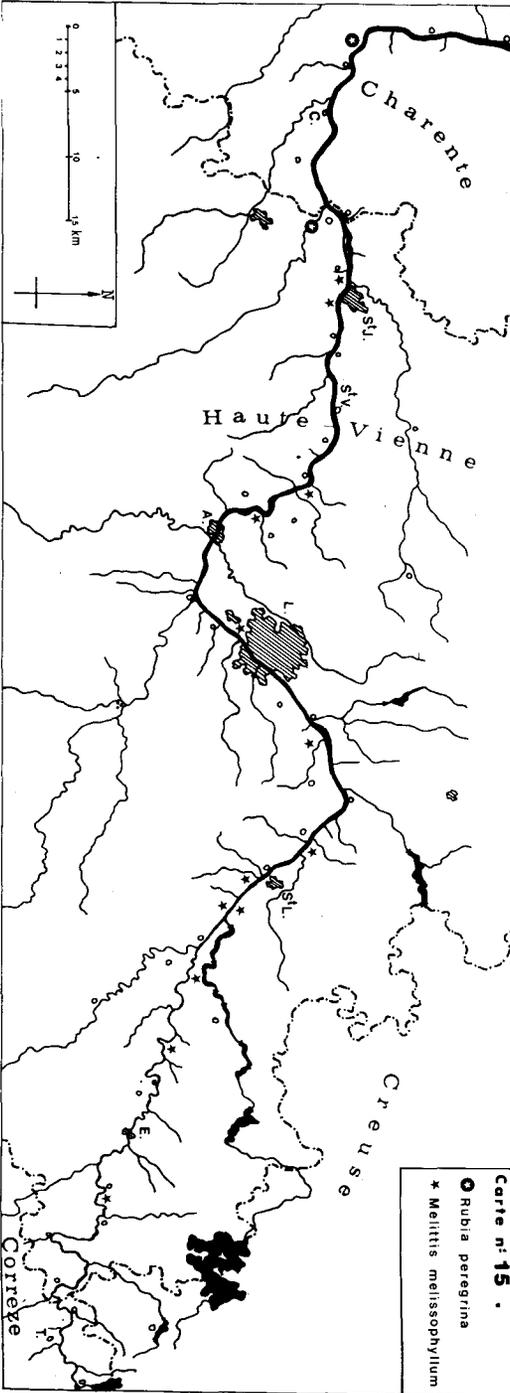


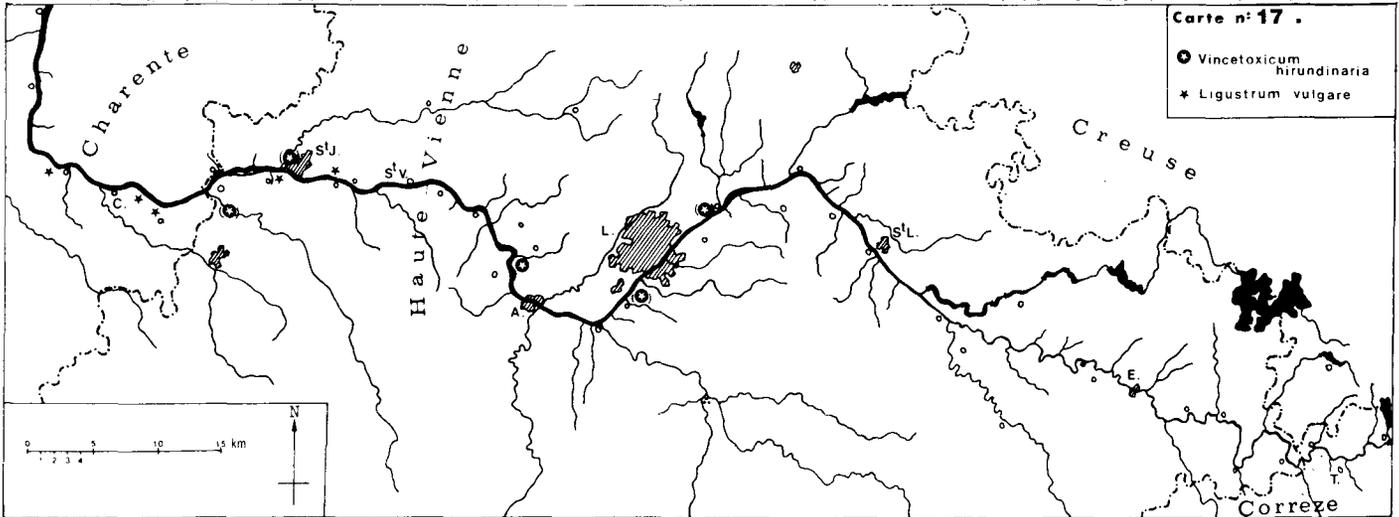
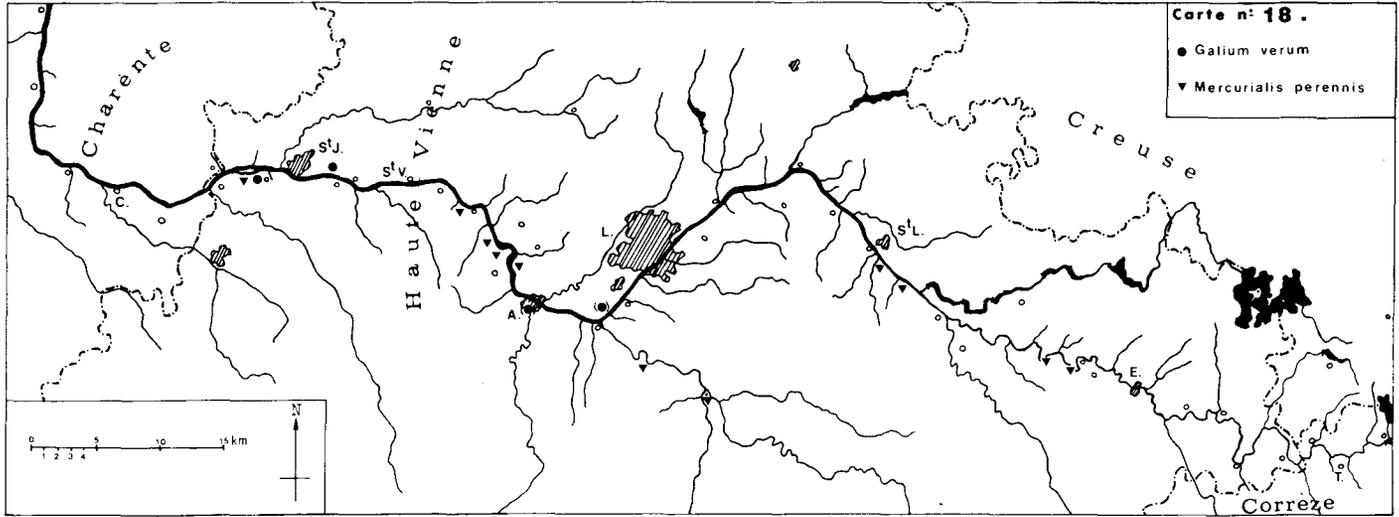


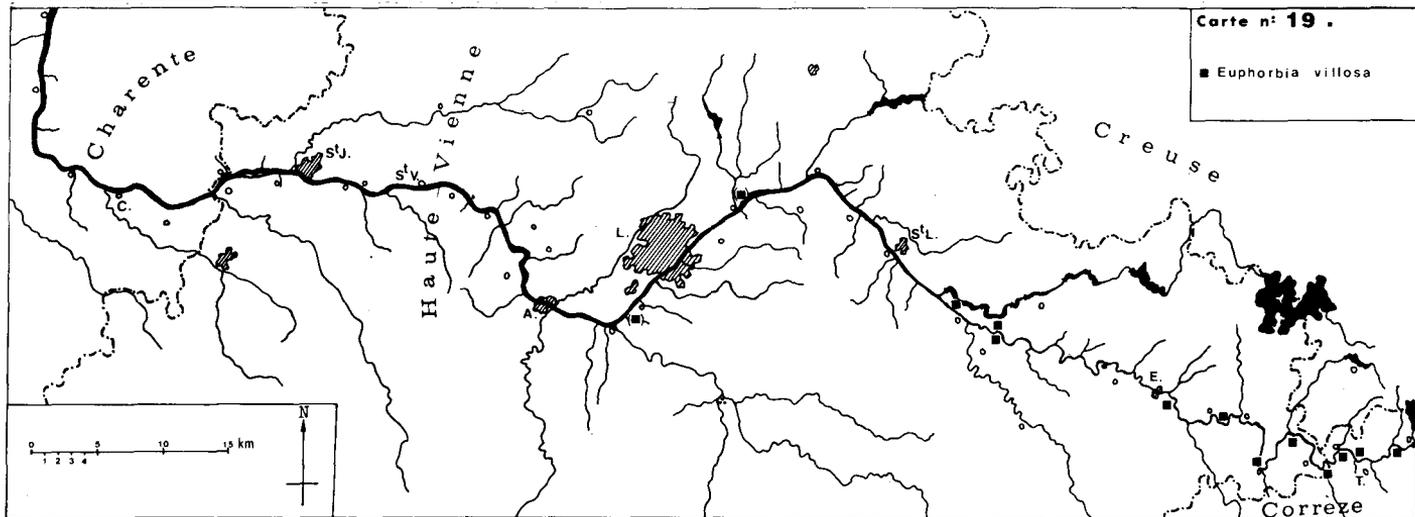
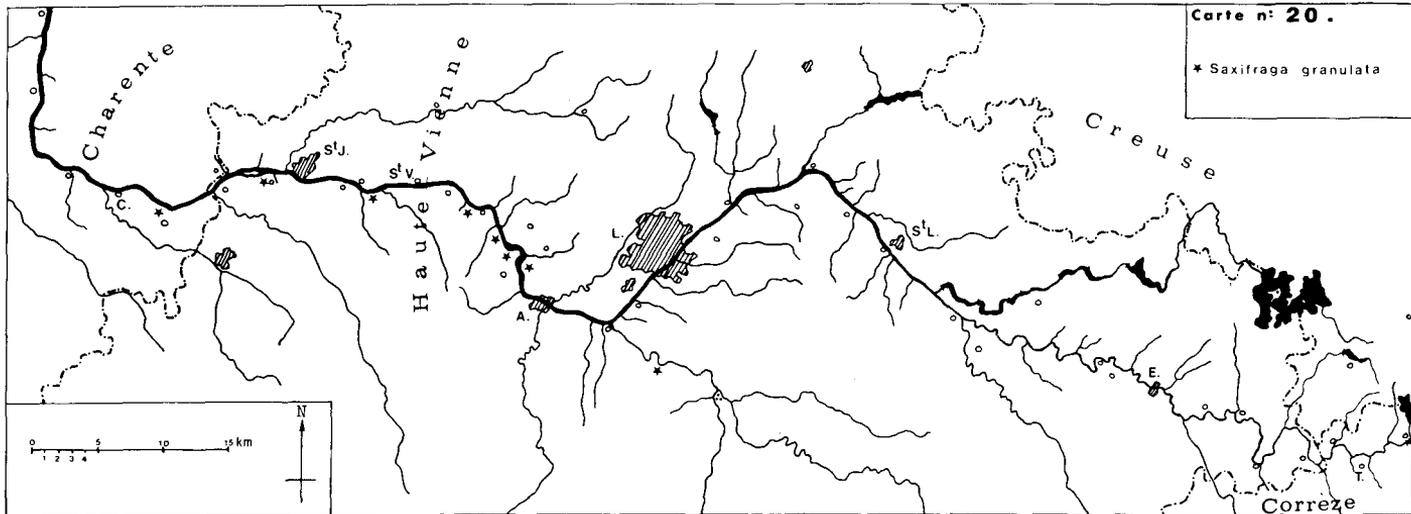


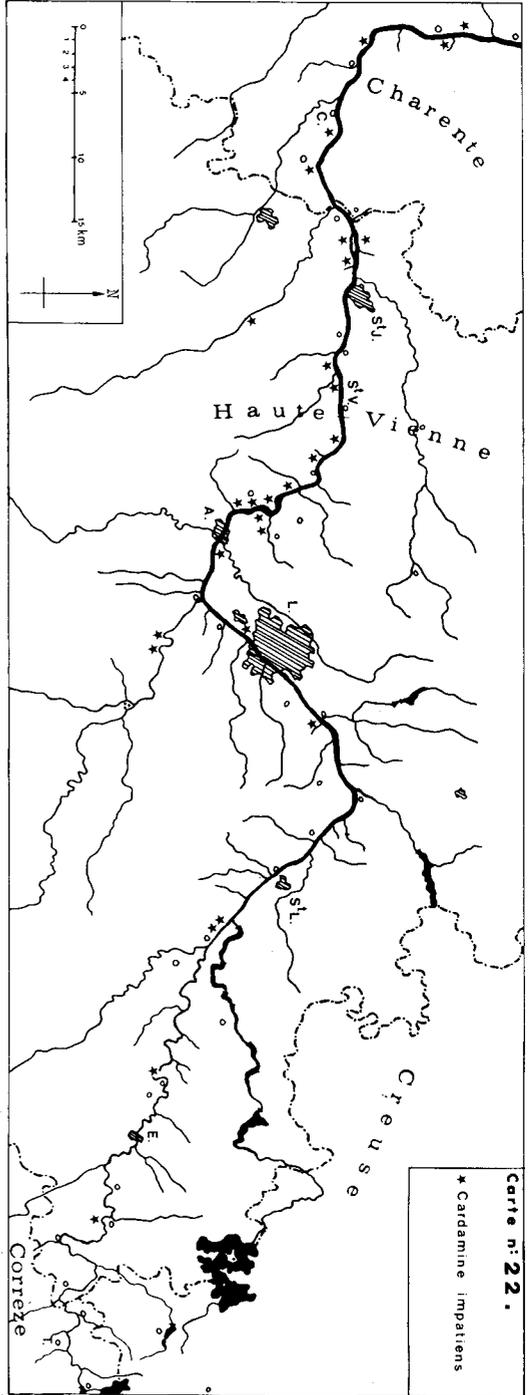
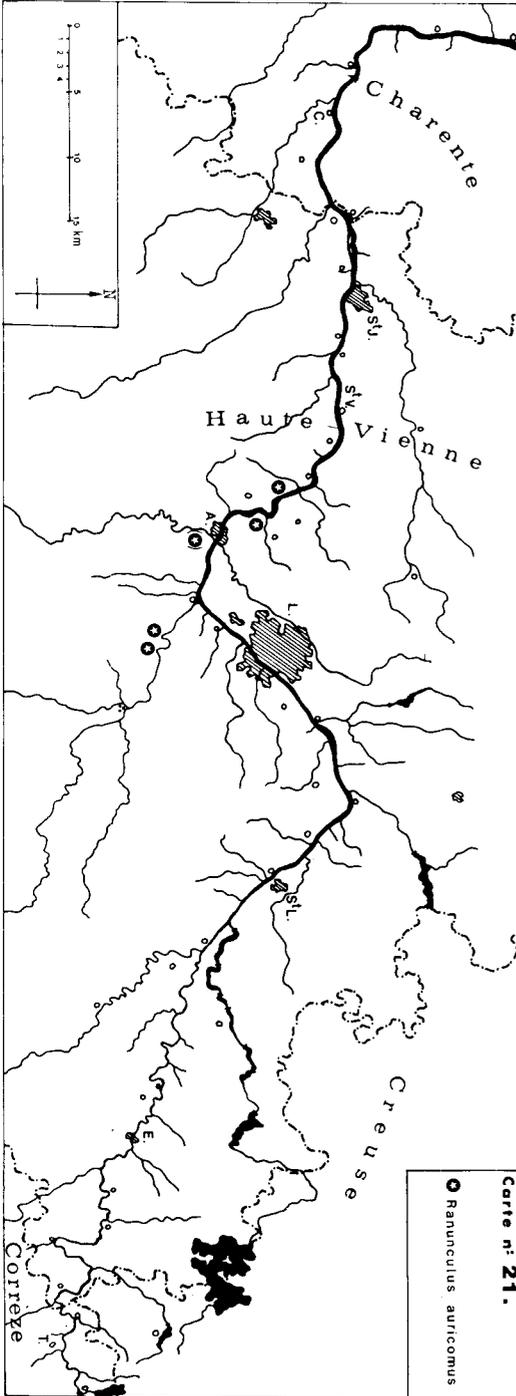












BIBLIOGRAPHIE

- BOUBY H. - (1978) : Matériaux pour une étude floristique et phytosociologique du Limousin occidental. Forêt de Rochechouart et secteurs limitrophes. (Haute-Vienne). **Bulletin S.B.C.O., nouv. série, n° spécial 2** ; pp. 69 à 78 et pp. 85-86.
- BRUNERYE L. - (1969) : Éléments et Subdivisions phytogéographiques dans la flore de Corrèze. **Bull. Cent. Étud. Rech. sci., Biarritz, 7 (4)** ; pp. 783 à 824.
- BRUNERYE L. - (1970) : Les Groupements Forestiers de la Région de Treignac. **Cahiers des Naturalistes Parisiens, N.S., Tome 26, fasc. 1** ; pp. 1 à 17.
- CHASSAGNE M. - (1956-1957) : Inventaire Analytique de la Flore d'Auvergne et contrées limitrophes des départements voisins. **P. Lechevalier, Paris** ; tome I (458 p.) et tome II (542 pages).
- CHASTAGNOL R. et CONTRÉ É. - (1979) : Compte-rendu de la 6ème Session extraordinaire de la SBCO en Corrèze : les gorges du Chavanon. **Bulletin S.B.C.O., nouv. série, tome 10** ; pp. 172 à 180.
- CHASTAGNOL R., CONTRÉ É., FREDON J.-J., VILKS A. - (1978) : Compte-rendu de la 5ème Session extraordinaire de la S.B.C.O. dans la région de Saint-Junien. (Haute-Vienne). **Bulletin S.B.C.O., nouv. série, tome 9** ; pp. 13 à 99.
- DUPIAS G. et VILKS A. - (1979) : Carte de la végétation de la France, Feuille n° 45, Poitiers. **Service de la Carte de la Végétation, Toulouse**.
- DUPONT P. - (1962) : La Flore Atlantique Européenne. Introduction à l'étude du secteur Ibéro-Atlantique. **Faculté des Sciences, Toulouse** ; 414 p.
- DUPONT P. - (1979) : Introduction à la cartographie floristique de la France : présentation de 42 cartes expérimentales ; perspectives. **Bulletin Société Botanique de France, tome 126, Lettres botaniques (5)** ; pp. 543 à 577.
- FOURNIER P. - (1946) : Les Quatre Flores de la France. **P. Lechevalier, Paris**. (Deuxième tirage). 1091 p.
- GIRAUD (Abbé) - (1934) : Compte-rendu d'herborisations. **Bulletin S.B.C.O.** ; pp. 42 et 43.
- LAVERGNE D. - (1969) : Carte de la végétation de la France, Feuille n° 51, Limoges. **Service de la Carte de la Végétation, Toulouse**.
- LE GENDRE Ch. - (1904) : La Vienne limousine. **Revue Scientifique du Limousin, n° 140**, pp. 331 et 332.
- LE GENDRE Ch. - (1906) : Herborisations en Limousin : *Ranunculus auricomus* L. **Revue Scientifique du Limousin, n° 163**, p. 293.
- LE GENDRE Ch. - (1914, 1922, 1926) : Catalogue des Plantes du Limousin. **Ducourtieux et Gout, Limoges** ; tome I (312 p.). **Bontemps, Limoges** ; tome II (410 p.) ; supplément (96 p.).
- LUGAGNE R. - (1969) : Les Euphorbes de la Creuse. **Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse** ; tome 37, 1er fasc. ; 19 p.
- LUGAGNE R. - (1977) : Compte-rendu de la sortie de la S.B.C.O. à Faux-la-Montagne et en Forêt de la Feuillade. **Bulletin S.B.C.O., nouv. série, tome 8** ; pp. 46 à 70.
- PERPILLOU A. - (1950) : Géographie humaine du Limousin et de la Marche. in «Visages du Limousin et de la Marche». **Horizons de France, Paris** ; pp. 9 à 45.
- ROISIN P. - (1969) : Le Domaine Phytogéographique Atlantique d'Europe. **Ed. J. Duculot S.A. Gembloux** ; 262 p.
- RUPIN E. - (1884) : Catalogue des Plantes vasculaires de la Corrèze. **Impr. M. Roche, Brive** ; 377 p.
- SIMON E. - (1928) : L'élément montagnard ou continental dans la flore du seuil du Poitou. **Bulletin Société Botanique des Deux-Sèvres** ; pp. 120 à 124.
- SIMON E. - (1931) : Esquisse de la Végétation du seuil du Poitou. (Étude de géographie botanique locale). **Les Amis du Pays Civraisien, impr. E. Moreau, Civray** ; 71 p., 8 planches photographiques et 2 cartes hors texte.
- TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE A. et SAVATIER A. - (1860) : Catalogue raisonné des plantes phanérogames qui croissent spontanément dans le département de la Charente. **J.-B. Baillièrre, Paris** ; XV p. et 294 p.
- VILKS A. - (1974) : Contribution à l'étude phytogéographique du département de la Haute-Vienne. Thèse Doctorat 3ème Cycle. **Université Paul Sabatier, Toulouse** ; 127 p., 23 planches et 7 tableaux hors-texte, 13 annexes.